

**SERVICE
D'INCENDIE ET DE SECOURS**

Pôle Opérationnel
Groupement Opérations
Service des équipes spécialisées



**SERVIZIU
D'INCENDIU è di SUCORSU**

Direzione di l'Operazione
Gruppù Operazione
Serviziu di e squadre specializzate

Appel à candidature interne aux fonctions de Scaphandrier Autonome Léger

Le SIS de la Haute-Corse réalise un appel à candidature interne aux fonctions de Scaphandrier Autonome Léger (SAL). Cette candidature s'adresse à la filière SPP et SPV, dans le but d'anticiper sur les départs de certains de nos spécialistes et ainsi garder l'opérationnalité de l'équipe à son effectif cible.

La structure repose actuellement sur 13 personnels, dont 1 conseiller technique départemental avec 4 chefs d'unités et 8 scaphandriers autonomes légers.

Pour ce faire, sur la base du Référentiel, Emplois, Activités et Compétences et ses trois annexes, le SIS de la Haute-Corse ouvre une période de candidature à compter du **lundi 26 septembre 2022 au vendredi 21 octobre 2022 inclus. Les candidatures devront être adressées par mail, aux adresses suivantes :**

- Lieutenant Florian BOTTI : florian.botti@sis2b.corsica
- Monsieur Sandro BISSERIER : sandro.bisserier@sis2b.corsica

Les candidatures devront comporter les documents suivants (tout dossier incomplet sera rejeté) :

- un avis motivé du chef centre ou de service et du chef de groupement ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae sur le parcours sapeur-pompier en mentionnant les activités aquatiques pratiquées ;
- un diplôme de niveau 2 plongée FFESSM.

Une matinée d'évaluation de la condition physique SP sera organisée après la date de clôture des candidatures (épreuves physiques et sportives au recrutement SAL du SIS2B). Une analyse des résultats sportifs et des dossiers de candidature sera effectuée et les candidats devront répondre aux modalités ci-après (arrêtées par notre conseiller technique) :

- être sapeur-pompier (professionnel et/ou volontaire) en activité et titulaire,
- être apte médicalement en milieu subaquatique et hyperbare ;
- réussir les évaluations physiques et sportives d'entrée à la spécialité ;
- effectuer une plongée encadrée sur un fond de -20 mètres avec un exercice d'aisance (VDM, remontée assistée...) ;
- être titulaire ou en cours de formation du « sauvetage aquatique » niveau 1 ;
- être titulaire du permis b et du permis bateau (fortement conseillé) ;
- faire preuve d'une grande disponibilité, mobilité et réactivité ;
- respect du nombre de spécialités par agent.

Les personnels retenus seront intégrés au groupe subaquatique et devront participer aux entraînements programmés et seront rétribués conformément à la note de service relative aux procédures liées aux entraînements. Ce point particulier sera évoqué lors de l'entretien.

La mobilisation : minimum 20 plongées / an (soit 80 heures) + 20 heures de théorie = 100 heures pour un SAL 1 (SAL 2 : 120 heures)

Plus 2 jours pour effectuer les tests annuels (1 jour) et la VMA avec les tests hyperbares spécifiques à la spécialité (0.5 - 1 jour).

Les missions : recherches diverses en milieu subaquatique -12 mètres ; sauvetage et assistance, prompts secours en milieu hyperbare ; reconnaissances ; sécurité des interventions en site aquatique ; dispositif prévisionnel de secours aquatique ou subaquatique et hyperbare ; travaux subaquatiques et hyperbares d'urgence ; assistance pour la lutte contre les pollutions et la protection de l'environnement.

Renseignements complémentaires sur le parcours type d'intégration au sein de l'équipe Subaquatique

Détection / recrutement :

- Personnels prioritairement issus de la spécialité GRIMA ;
- Si possible être rattaché à un centre ou service du « grand Bastia » ou de Balagne ;
- Détenir au minimum le niveau 2 de plongée FFESSM ;
- A défaut de candidats issus du GRIMA 2B, possibilité aux personnels SPP et SPV détenant le niveau 2 FFESSM d'intégrer la pré-formation.

Pour tous renseignements complémentaires, sur la formation et la spécialité vous pouvez contacter l'Adjudant-Chef Fabrice Arena au : 06 23 62 02 00.